



# Ajournement de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2010 Calendrier prévisionnel d'arrêté et d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

**Asnières, le 28 mai 2010**

Normaction, le spécialiste français de la gestion des communications téléphoniques des petites et moyennes entreprises, annonce que, lors de la réunion du 21 mai dernier, son Conseil d'administration a décidé d'ajourner l'assemblée générale ordinaire initialement prévue le 4 juin 2010 qui était invitée à statuer sur la recomposition du Conseil.

Le Conseil a estimé qu'il convenait, en effet, avant de soumettre aux actionnaires le projet de recomposition du Conseil d'administration, d'attendre les résultats de l'analyse de certains postes du bilan et du compte de résultat commandée à un cabinet comptable extérieur à l'entreprise et la finalisation, sur les bases de cette analyse, des travaux comptables complémentaires nécessaires à l'élaboration des comptes 2009 définitifs, en vue de leur arrêté dans des conditions satisfaisantes et pour présenter un état précis de la situation de la Société sur le plan financier et commercial.

Ainsi, contrairement à ce qu'il avait été annoncé le 22 avril 2010, les comptes de l'exercice seront arrêtés par le Conseil d'administration dans sa composition actuelle, les administrateurs en poste souhaitant présenter une situation précise de la société à ses actionnaires avant de voir renouveler leur mandat, ou de quitter celui-ci le cas échéant.

Aucune nouvelle date définitive n'a pour l'instant pu être retenue par le Conseil d'administration pour la réunion de cette assemblée générale ordinaire.

Un prochain communiqué de presse indiquera la date retenue par le Conseil d'administration pour la réunion de ladite assemblée générale ainsi que le calendrier précis d'arrêté et d'approbation des comptes de l'exercice 2009.

La Société précise toutefois d'ores et déjà qu'elle fait ses meilleurs efforts pour que les comptes de l'exercice 2009 soient arrêtés dans la seconde quinzaine du mois de juin pour être communiqués au marché à cette époque et soumis aux actionnaires avant la fin du mois de juillet.

La Société sollicitera donc du Président du Tribunal de commerce l'autorisation de proroger le délai légal de tenue de cette assemblée.

La Société annonce par ailleurs que Monsieur Laurent Sauvegrain, administrateur, dont la révocation était envisagée par l'assemblée générale ordinaire initialement prévue le 4 juin 2010, a démissionné de son mandat avec effet au 28 avril 2010.

Elle indique également que la société Risc Group IT Solutions représentée par Monsieur Gérard Guillot a été cooptée par décision du Conseil le 21 mai dernier en qualité de nouvel administrateur en

remplacement de Monsieur Gérard Guillot, démissionnaire de son mandat d'administrateur à titre personnel.

La ratification de cette cooptation sera soumise à la prochaine assemblée générale.

**A propos de NORMACTION ([www.normaction.com](http://www.normaction.com)) :**

*Créé en 1997, le groupe NORMACTION intervient en tant que spécialiste français de la gestion des communications téléphoniques des petites et moyennes entreprises. Le Groupe ambitionne de devenir un opérateur et un intégrateur de services et de solutions Telecom pour les TPE PME.*

*Implanté à Paris et en Région, la stratégie de développement de NORMACTION repose sur un élargissement de sa présence sur le territoire français au travers de nouvelles concessions de proximité.*

Alternext - Code ISIN : FR0010210153

Mnémonique : ALNOR



Christophe MOLINIE  
Directeur Général  
[c.molinie@normaction.com](mailto:c.molinie@normaction.com)  
Tel : 01 40 86 41 90



Communication financière  
Gilles Broquelet  
[gbroquelet@capvalue.fr](mailto:gbroquelet@capvalue.fr)  
Tel : 01 80 81 50 01